



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT extraordinaire #6				INTENTION			DUREE
ÉCOLE DES PETITS-PONTS TENU AU pavillon St-Pierre à Fort-Coulonge 16 septembre 2025 - 17H15 PROCÈS-VERBAL				INFORMATION	CONSULTATION	DECISION	
Présences : Stéphane Bouchard (direction) ; Anne-Marie Belleau (direction adjointe) Personnel ÉPP : Cindy Bérubé ; Caroline Bizzoni ; Ghislaine Fortin ; Nadia Pompetti ; Émilie St-Jean Parents : Annick Hérault ; Lauriane Héroux ; Renée Lance ; Sabrina Turcotte							
1.	Mot de bienvenue. <i>Le quorum est atteint. M. Bouchard ouvre la rencontre 17h15. Remerciements au membres présents pour cette séance extraordinaire. Un repas est servi pour les membres présents. Pour faciliter le déroulement de la soirée, il s'agira d'un repas-rencontre.</i>						2 min.
2.	ÉPP20242025-45 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 septembre 2025. Lecture de l'ordre du jour. Le contenu est conforme aux attentes de cette séance. Mme. Caroline Bizzoni propose son adoption. À l'unanimité.					√	2 min.
3.	ÉPP20242025-46 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025 <i>M. Bouchard résume les principaux points du procès-verbal. Le contenu est conforme au déroulement tenu lors de la séance #5. Proposition d'adoption par Renée Lance. À l'unanimité.</i>					√	2 min.
4.	Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai 2025			√			5 min.
	Session d'épreuves 2025 <i>Pour une deuxième année consécutive, les élèves ont obtenu d'excellents résultats lors des épreuves. Notamment, nous avons observé un taux de réussite de plus de 90 % pour les 3 épreuves ministérielles en 6^e année. Comme prochains pas, l'école poursuivra son travail avec rigueur afin de développer au maximum des pratiques efficaces en lecture et en enseignement explicite du vocabulaire pour les 3 cycles du Primaire.</i> Listes de didactique et périssable <i>À la suite des présentations aux membres du CÉ en mai dernier et en juin par courriel, l'école a appliqué les modifications nécessaires afin d'assurer une forme d'équité entre les pavillons. Lors de la rentrée scolaire, la direction n'a pas reçu d'insatisfaction par rapport au travail réalisé dans cet aspect de planification.</i> Organisation scolaire <i>Au 1^{er} juillet, l'école avait comme projection de clientèle 595 élèves. Certaines inscriptions additionnelles furent réalisées depuis août. La clientèle officielle sera validée avec les présences au 30 septembre prochain. Selon la fluctuation de clientèle, les budgets seront ajustés lors du budget révisé. La direction s'attend à une clientèle scolaire entre 600 et 610 élèves pour 25-26.</i> Les plans d'effectifs ÉPP 2025-2026 <i>Lors de la rentrée, l'école a accueilli 120 membres du personnel. Les types de corps d'emploi peuvent avoir changé selon les besoins prioritaires. En somme, il s'agit d'un effectif stable par rapport aux dernières années. Cependant. M. Bouchard mentionne que depuis la rentrée, il y a plusieurs mouvements et remplacements de personnel. L'ensemble des pavillons ÉPP est affecté par ces remplacements à pourvoir. L'équipe de direction travaille sur des solutions qui permettra de stabiliser certaines équipes de travail.</i> Sentiment de sécurité chez les élèves et Climat scolaire + <i>À la suite de la présentation des résultats et des rétroactions des membres du CÉ, M. Bouchard a</i>						
RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE							

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.



discuté des points de questionnement soulevés avec les leaders de dossier. Ce volet de monitoring sera relancé lors des prochaines rencontres de planification.

▪ **Ligne de communication ÉPP**

M. Bouchard confirme que l'école n'a pas renouvelé son abonnement SEESAW pour 25-26. Le module ne répondait pas à l'ensemble des critères exigés afin d'assurer la sécurité informationnelle incluant les données sensibles des utilisateurs.

5. Parole au public. *Aucune.*

5 min.

Période d'optimisation des ressources financières

La direction présente la mise en contexte selon les aspects ci-dessous :

▪ **Trajectoire historique de décembre 2024 à août 2025**

Points forts de l'école :

- Les échéanciers par rapport aux dépenses avant la mi-année engendrant automatiquement une réduction de la vitesse de la dépense. Cette rigueur dans la planification a permis à l'école de terminer l'année 24-25 sans qu'il y ait impact ressenti chez le personnel de l'école. Le gel d'embauche et les dépenses administratives furent cependant appliqués.
- Lors de la prévision des plans d'effectifs et ne sachant pas à quoi s'attendre au niveau des paramètres budgétaires, l'école s'en est tenue à assurer un service optimal aux élèves par rapport à leurs besoins particulièrement au regard de la clientèle EHDA. En résumé, l'école a planifié les plans d'effectifs en fonction des besoins essentiels de notre clientèle tout en tentant de maximiser/rentabiliser l'apport de chaque tâche créée. Cette approche a engendré une marge de 5 à 10 %.

6.

▪ **Constats, impacts et enjeux**

- La stratégie énumérée ci-dessus fut gagnante pour nous. À la suite de l'annonce du ministre de réinvestissement selon des critères précis en juillet dernier, la prévision des effectifs concordent avec les mesures reçues pour débiter notre année scolaire. La mouvance du personnel, la pénurie par rapport à certains types de personnel, ainsi que l'absentéisme seront des aspects déterminants pour assurer une stabilité de notre école. Même s'il y a disponibilité financière, l'école ne peut pour grossir son plan d'effectifs calculé en ETC sans tenir compte de la valeur CSS à moins qu'il y ait des besoins essentiels émergents à combler chez nos élèves. À ce moment, une demande d'ajout au CSS via une étude de la situation devra être réalisée au préalable par l'école.

▪ **Période de questions**

M. Bouchard apporte quelques éléments de clarification et de précision selon les questions de quelques membres.

▪ **Prochains pas**

- L'école procèdera plus fréquemment à des ajustements budgétaires et nous procéderons à un budget révisé en décembre-janvier.

√

10 min.

7. **ÉPP20242025-47 Adoption de la proposition du budget annuel du service de garde 25-26**

▪ **Présentation du budget annuel**

M. Bouchard présente le budget. La décision de faciliter l'inscription d'une clientèle régulière VS promouvoir les offres d'inscriptions sporadiques porte fruit. Nos 3 services de garde ont 46 élèves

√

5 min.

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.



inscrits sur une base régulière. 4 élèves additionnels fréquenteront nos services 1 à 2 jours par semaine. Selon les prévisions, le budget du service de garde devrait engendrer un surplus de 35 394 \$. M. Bouchard rappelle que l'école a bonifié à nouveau cette année la tâche des éducatrices à 35h comme mesure de soutien aux élèves des pavillons concernés. Mme. Cindy Bérubé propose l'adoption du budget annuel du service de garde. À l'unanimité.

8. ÉPP20242025-48 Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement 25-26

- **Présentation Annexe 002 et supports visuels**
- **Période de questions**
- **Prochains pas : Soumission de la résolution et approbation CSS**

Monsieur Bouchard présente l'annexe 002 résumant l'ensemble du budget.

Les membres possèdent également 2 annexes qui expliquent les principaux aspects :

- *Grandes lignes du budget ÉPP : Allocations 2025-2026*
- *Répartition budgétaire ÉPP : Les engagements et les investissements*

Ce que l'on retient en quelques points :

- ✚ *L'école présente un budget de 3 173 162 \$. Incluant le surplus généré du service de garde, l'école génère un surplus total de 133 529 \$. Ce surplus agira comme contribution à l'équilibre budgétaire du CSS. Par rapport à ce surplus représentant 98 135 \$, il faut comprendre que notre école a prévu et budgété l'ensemble des besoins en termes de personnel au niveau du plan d'effectif et qu'il reste du personnel qualifié à dénicher pour occuper les emplois. Au niveau de chacun des postes budgétaires, l'école a aussi prévu, voire bonifié selon le cas, chacun des montants selon les dépenses 24-25. Bref, les sommes nécessaires sont prévues et suffisantes pour couvrir l'année scolaire.*
- ✚ *Le service à l'élève n'est pas affecté par l'optimisation des ressources. Concernant les mesures, l'école a reçu 1 676 752 \$. À titre indicatif, il s'agit d'environ 200 000 \$ de plus que l'année précédente.*
- ✚ *Certains changements dans les natures d'emplois peuvent être différents cette année. Notamment : L'école a comblé 3 tâches professionnelles (adaptation scolaire, psychoéducation et travail social). Il y a quelques préposées en moins. L'école a maintenu les éducatrices à temps plein en classe préscolaire 4ans, 5 aides à la classe selon les besoins des pavillons et le même nombre de TES par pavillon. Concernant les services EHDA, l'école a ouvert 1 classe additionnelle à celle de la classe des Libellules à Poupore (Les coccinelles) et nous avons également prévu de maintenir le service Créamis selon les besoins des élèves. Concernant le dénombrement flottant, l'école a ajouté 64 périodes de CA-CP selon les besoins et des périodes de plein air ou projet-école pour les spécialistes dans chacun des pavillons. En sommes, les mesures reçues permettent de maintenir une stabilité de départ pour chacune de nos équipes. Outre les périodes additionnelles en dénombrement flottants et projets des pavillons qui occasionne une dépense de 515 384 \$, la grande majorité des mesures soutiennent la mise en place de ressources humaines en soutien à l'apprentissage.*
- ✚ *Un effet de l'optimisation des ressources réside dans la mise en pause du soutien monétaire de l'école au camp d'été « Je cultive ma langue » avec Les Maisons des Jeunes.*
- ✚ *Au regard de la répartition budgétaire, près de 80 % du budget représente du service direct à l'élève au niveau des engagements. Concernant les investissements, près de la moitié du budget est consacré à la littérature chez les élèves.*

√

15 min.

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.



11.	Approbation de la programmation des activités de la vie scolaire (Si nécessaire) Aucune à présenter pour le moment (CÉ # 1 en octobre)	√	5 min.
12.	Approbation des activités de financement - Fonds à destination spéciale (Si nécessaire) Aucune à présenter pour le moment (CÉ # 1 en octobre)	√	5 min.
13.	Information de la direction <i>M. Bouchard informe les membres que le point sera davantage abordé lors de L'Assemblée Générale des parents ou lors du CÉ #1 en octobre.</i> 13.1 Bon coup : Clôture de la fin d'année 24-25 <i>Pour une 3^e année consécutive, l'école a terminé son année sous la forme d'un colloque local. Plusieurs pratiques gagnantes et d'impacts furent présentés lors de cette journée.</i> <i>L'école a aussi obtenu d'excellent taux de réussite lors des sessions d'épreuve en 2^e année, 4^e année et 6^e année.</i> 13.2 Période de la rentrée scolaire <i>L'école a accueilli près de 120 membres du personnel lors de la reprise de l'année. Lors de l'Assemblée Générale de début d'année, un lancement avec le but annuel de chaque équipe de travail a eut lieu.</i> 13.3 Journée Forum SM + du vendredi 19 septembre 2025 <i>Un événement phare de l'année arrive à grands pas. En collaboration avec la Direction de Santé Publique et Mme. Lisa Leblanc, le personnel de nos écoles (Primaire et secondaire) sera convié le vendredi 19 septembre pour une conférence avec Mme. Nancy Audet pour débiter la journée. Par la suite, un forum selon différentes thématiques en santé mentale sera déployé.</i>	√	5 min.
14.	ÉPP20242025-49 Levée de la séance extraordinaire à 18h15 <i>M. Bouchard propose la levée de l'Assemblée pour faire place à l'Assemblée Générale des parents. À l'unanimité.</i>	√	2 min.

RESPECT - RESPONSABILISATION - OUVERTURE

ADOPTER : Avoir les pleins pouvoirs sur le contenu d'un document, d'une proposition ou d'un projet. Il peut le modifier, l'amender ou le recevoir.

APPROUVER : Donner son accord, à la majorité ou à l'unanimité. Il ne peut modifier lui-même le contenu et cela empêche l'application d'une proposition.

CONSULTER : Solliciter un avis en donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer un point de vue.